



PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité
des services de l'État
dans les Bouches-du-Rhône
2022

Éditorial

« J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité des services de l'État dans les Bouches-du-Rhône pour l'année 2022.



Christophe MIRMAND

Préfet des Bouches-du-Rhône

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud

L'activité des services de l'État a été fortement marquée par plusieurs grands chantiers. Grâce à l'implication et au sens du service public de chacun des agents de l'État, nous avons travaillé à apporter des réponses opérationnelles aux grands enjeux de ce territoire.

L'ensemble de ces actions n'aurait pu être mené à bien sans le concours efficace des partenaires que sont les collectivités locales, les associations et les représentants du monde économique, avec lesquels la collaboration s'approfondit dans le souci de l'intérêt général et du développement équilibré de notre territoire. »

Protéger les populations

Les services de l'État veillent quotidiennement à la sécurité du consommateur et se mobilisent pour protéger les plus vulnérables et préserver leurs droits face à des pratiques abusives. Ils luttent contre la maltraitance animale, la prévention des risques naturels, technologiques et industriels à travers l'exécution de contrôles, la définition de plans d'encadrement des activités ou encore l'élaboration de scénarii de crise et de plans d'actions. En matière de gestion de crise et de sécurité civile, **14 événements** (accidents industriels, pollutions maritimes, pollutions atmosphériques, vigilances météorologiques orange) ont conduit l'activation d'une cellule de suivi préfectorale.



Protection des populations



Plans de prévention des risques

5 PPR inondation approuvés
2 PPR minier à l'enquête publique
8 PPR incendies de forêts élaborés
7 PPR incendies de forêts lancés
2 PPR technologiques élaborés
(Lavéra et Fos Ouest)



Protection des consommateurs

7000 contrôles
1500 prélèvements sur les denrées alimentaires et les produits non-alimentaires
22 contrôles sur les abattoirs



Vidéo protection

683 demandes d'installation traitées



Opération de collecte d'armes

1993 armes longues,
983 armes de poings,
77 574 munitions restituées

Déroulement de la fête de l'Aïd



6 abattoirs temporaires situés sur les communes d'Istres, des Pennes-Mirabeau, d'Arles et de Tarascon, ainsi que l'abattoir pérenne « SICA de Tarascon » ont été autorisés.

Durant 3 jours, les services vétérinaires, présents en permanence sur les sites, ont veillé au respect de la réglementation afin d'apporter les garanties sanitaires maximales aux consommateurs. Par ailleurs, afin de lutter contre l'**abattage clandestin**, différentes opérations de surveillance ont été menées par les services de l'État. Plusieurs sanctions administratives ont été prises (non respect de la limitation de mouvement des animaux, non respect de l'interdiction de vente à des particuliers). En collaboration avec les forces de l'ordre, un flagrant délit d'abattage clandestin a été constaté. Enfin **159 animaux vivants** ont été saisis puis confiés à la fondation Brigitte Bardot.

Prévention des feux de forêt



Les conditions climatiques extrêmes de l'année 2022 ont poussé à anticiper la mise en place du dispositif estival de prévention des feux de forêt au 16 juin et pendant une durée de 12,5 semaines, contre 10 habituellement.

L'année 2022 a compté **426 départs de feux pour une surface parcourue 2725 ha environ**, dont deux incendies principaux, celui de la Montagnette le 14 juillet et celui de Saint-Martin de Crau le 22 août 2022.

L'unité défrichement de la DDTM a instruit près de **600 demandes de défrichement**, dont 80 dossiers en pré-cadrage avec de forts enjeux liés à la biodiversité ou au risque incendie.

Lutte contre la sécheresse



Mesures prises pour lutter contre la sécheresse :

- ➔ **10 arrêtés préfectoraux** de mesures de restriction de l'usager de l'eau (du 1^{er} avril au 15 décembre 2022)
- ➔ **150 contrôles** réalisés
- ➔ **75 demandes de dérogations** aux mesures de restrictions instruites
- ➔ **6 réunions** du comité ressource en eau

Renforcer la cohésion sociale

En 2022, les services de l'État se sont mobilisés pour préserver le lien social et porter quotidiennement dans leur action la promesse républicaine de l'égalité des droits, en s'appuyant sur une relation partenariale forte avec les collectivités locales et le secteur associatif.

La tension locale sur le logement social a continué de s'aggraver, particulièrement à Marseille où le nombre de ménages reconnus prioritaires et urgents au titre du Droit au logement opposable (DALO) continue d'augmenter (4 000 situations demandes).

L'effort conjoint des acteurs de l'emploi a produit de réels effets en 2022 sur le territoire départemental : baisse du nombre de bénéficiaires du RSA (-16 000), du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (entre -15% et -20%) et du nombre de demandeurs d'emploi des jeunes (-14%). Au total, la demande d'emploi a baissé en un an de 8,5 %, établissant le taux de chômage pour les Bouches-du-Rhône à 8,8 %.

Par ailleurs, la mobilisation a été renforcée pour accueillir les ressortissants ukrainiens réfugiés dans le département.



Politique Ville



23 954 656 €

de crédits pour soutenir les actions dans les quartiers prioritaires

Emploi des jeunes



27 136 contrats d'apprentissage conclus
9 189 contrats engagement jeune signés

Insertion



41 millions €
versés pour l'insertion par l'activité économique

Réussite éducative



9 cités éducatives pour
3 195 000€ investis
7 programmes de réussite
éducative pour **2 603 000€**
investis

Bataillons de la prévention



120 éducateurs sportifs et médiateurs
déployés dans les quartiers prioritaires

Dispositif hôtelier



2600 personnes en situation
de précarité ont bénéficié d'un
hébergement d'urgence

Dans le cadre du volet entrepreneurial du **Plan Marseille en Grand**, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- ➔ **1500 jeunes porteurs de projet** ont été accompagnés,
- ➔ **3000€ de prime versés** pour les créateurs d'entreprise,
- ➔ **4 carrefours de l'entrepreneuriat** créés,
- ➔ **1 bus de l'entrepreneuriat et de la jeunesse** mis en place.

Accueil des ressortissants ukrainiens

Un effort exceptionnel a été mis en oeuvre dans le département des Bouches-du-Rhône pour l'accueil des populations déplacées d'Ukraine. Un premier temps a été consacré à la gestion de l'urgence, en priorisant la mise à l'abri des personnes déplacées, notamment sur le ferry « Le Méditerranée ». Dans un second temps, les services de l'État ont veillé à faciliter l'accès aux droits de ces populations et ont piloté leur accompagnement global en s'appuyant sur les associations professionnalisées.

- ➔ **1776 autorisations provisoires de séjour délivrées en première demande et 964 renouvellements accordés.**
- ➔ **700 places d'hébergement d'urgence ouvertes dès juin 2022 et accompagnement des personnes dans l'hébergement citoyen.**
- ➔ **930 personnes hébergées par jour sur le navire « Le Méditerranée » de mars à juin 2022.**

Soutenir l'activité économique

Suite à la crise sanitaire et au déploiement du **plan de relance** qui a permis de verser plus de **110 millions d'euros** de subventions aux entreprises des Bouches-du-Rhône, l'État continue de soutenir les acteurs économiques pour les aider à réussir la transition écologique.

Le Gouvernement a lancé en 2022 le plan **France 2030** qui traduit l'ambition de transformer durablement les secteurs clefs de notre économie par l'innovation technologique. Au plan national, il s'agit d'un investissement inédit de l'État par son ampleur (**54 milliards €**) en soutien des entreprises, des universités et des organismes de recherche et d'innovation pour faire émerger les futurs champions français et répondre aux défis écologiques, technologiques, numériques et de compétitivité auxquels notre pays doit faire face.

Les services de l'État accompagnent aussi les territoires engagés dans la transformation industrielle autour du thème de la décarbonation.



Aides aux entreprises

1584 entreprises accompagnées pour **95 millions €**

Aides aux entreprises en difficulté



Activité partielle

11 millions € versés par les services de l'État.

Tension de recrutement

Le plan départemental de réduction des tensions de recrutement a été formalisé début 2022 sur la base des travaux des Services Publics de l'Emploi Locaux à travers le repérage des freins (démobilisation du public, inadéquation des compétences, problématiques de mobilité, santé ou garde d'enfants), l'identification des réponses existantes et de l'offre manquante.

Il se décline en **3 actions départementales** et **23 actions locales**, en priorisant certaines filières : la construction, les « Hôtels, cafés, restaurants » et le tourisme, l'agriculture, le sanitaire et social (en particulier la santé et les services à la personne), l'industrie navale (et les emplois maritimo-portuaires) et l'industrie, ainsi que 2 filières en veille : les transports et la logistique et le commerce.



Financement de projets

35 projets d'installation et **11 projets de modernisation** d'exploitations agricoles financés par le plan de relance

Aides aux agriculteurs



Gel et sécheresse

30 millions € d'aides versées suite aux pertes de récoltes dues à l'épisode de gel d'avril 2021 et à la sécheresse estivale de 2022

Transition écologique



Pacte de territoire Gardanne -Meyreuil

Les services de l'État se sont fortement investis dans le dossier de la fermeture de la **centrale à charbon de Gardanne** et la mise en œuvre du projet de territoire visant à permettre l'émergence de projets économiques à même de compenser cette perte d'activité. L'État mobilise **10 millions d'euros** sur ce territoire.



Laboratoire territorial industrie Fos-Berre

Le préfet des Bouches-du-Rhône a confié au sous-préfet d'Istres la mise en place et l'animation d'un **laboratoire territorial**. L'objectif est de mieux comprendre les attentes et les inquiétudes de la population locale et de faire travailler ensemble le secteur industriel, les citoyens et les élus locaux pour contribuer à un développement industriel soutenable sur ce territoire, articulé avec le meilleur niveau de normes environnementales et la préservation du cadre de vie.

Accompagner le développement des territoires

Les services de l'État sont aux côtés des collectivités territoriales pour les conseiller et les soutenir dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets pour améliorer l'attractivité des territoires et soutenir la transition énergétique. L'État prend en compte la diversité et les dynamiques des territoires, notamment ceux qui rencontrent des difficultés, en étant proche du terrain, réactif et à l'écoute des élus locaux. Il intervient également dans la mise en œuvre des projets structurants en veillant à respecter les équilibres territoriaux.

Aides aux territoires



Rénovation thermique

143 millions € pour rénover les bâtiments de l'État



Subventions

136 projets portés par les collectivités ou les acteurs associatifs pour un montant global de **21 millions €**



Fonds friches

13 projets sélectionnés pour **15,6 millions €** pour le recyclage de friches



Zones blanches

24 sites bénéficiaires du dispositif de couverture de téléphonie mobile

L'État a mis en œuvre des dispositifs partenariaux

- 9 communes ayant un rôle de centralité accompagnées dans le cadre des **Petites villes de demain** pour mettre en place un projet de revitalisation (Berre l'Étang, Châteaurenard, Lambesc, Port Saint-Louis du Rhône, La Roque d'Anthéron, Saint-Martin de Crau, Saint-Rémy de Provence, Sénas et Trets).
- 2 communes (Arles et Tarascon) engagées dans le programme **Cœur de Ville**.
- 4 contrats de **relance et de transition écologiques** élaborés avec les collectivités et les acteurs de l'arrondissements d'Arles et de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Plan Marseille en Grand



Rénovation écoles

188 écoles rénovées grâce à la création d'une société publique d'aménagement pour **850 millions €** financé à moitié par l'État



Mobilité

1 million € d'aide exceptionnelle versé par l'État à la Métropole Aix Marseille Provence, notamment pour le désenclavement des quartiers nord de Marseille



Rénovation urbaine

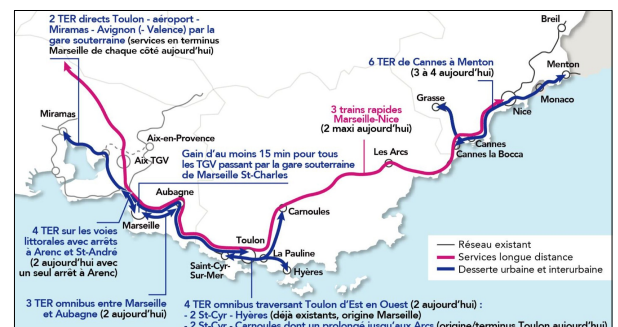
650 millions € dédiés à la rénovation des quartiers prioritaires

Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Outre la réduction du temps de trajet entre Marseille et Nice pour les trains longue distance, le projet consiste également à fluidifier la desserte des gares de Marseille, Toulon et Nice en rendant possible l'augmentation de la fréquence des trains du quotidien dans une logique de RER.

Le projet de la LNPCA a connu une évolution décisive avec :

- la signature de l'arrêté inter-préfectoral de déclaration d'utilité publique le 13 octobre 2022.
- la création de la société LNPCA qui va porter les financements des 11 collectivités partenaires et la mise en place d'une fiscalité additionnelle dédiée inscrite en loi de finances pour 2023.



Agir en faveur de la transition écologique

Lutter contre le changement climatique, préserver la biodiversité, contribuer au développement économique, promouvoir des modes de production et de consommation responsables sont des enjeux essentiels pour le département des Bouches-du-Rhône. L'année 2022 a été marquée par une accélération exceptionnelle du rythme des projets économiques et industriels liés à la décarbonation de l'industrie et à la transition énergétique, appelant à une très forte mobilisation des services pour la coordination de leur implantation et des procédures administratives.

Les services de l'État ont également été très investis dans la gestion de différentes crises en matière de pollution dès le début 2022, avec l'incendie d'un centre de tri de déchets à Saint-Chamas, une pollution aux hydrocarbures dans le golfe de Fos ou une rupture de canalisation sur la station de traitement des eaux usées de Cassis en décembre 2022.

Protection de la biodiversité



Biodiversité

600 dossiers instruits
341 000 € investis



Natura 2000

600 dossiers instruits
341 000 € investis



Police de l'eau

118 contrôles effectués, dont
29 sur les **remblais illégaux**



Contrôle de la pêche

530 actions de contrôles pour
112 procès verbaux dressés
63 saisies de matériel ou capture de pêche

Lutte contre les déchets illégaux : l'opération Table rase

Les services de l'État se sont mobilisés contre les stockages illégaux de déchets dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et particulièrement dans les Bouches-du-Rhône.

Ces installations collectent et stockent des quantités très importantes de déchets en mélange (plastique, bois, ferraille) allant jusqu'à 50 fois le seuil maximal de la déclaration fixé à 1000m³.

Elles présentent un potentiel de risque incendie important en raison du potentiel calorifique des déchets, ainsi qu'un potentiel de risque chronique par pollution des eaux et des sols.

Une opération régionale d'envergure nommée « **Table Rase** » a été lancée suite à l'incendie du site illégal de Saint-Chamas qui a donné lieu au niveau *régional* à :



40 visites
d'inspection



15 procès-verbaux
de délit



36 arrêtés préfectoraux
de mise en demeure,
mesures conservatoires ou
sanctions administratives.

Lutte contre la pollution de l'air



Afin de protéger les populations dans les zones les plus polluées, sont mises en place des **Zones à faibles émissions** (ZFE) limitant la circulation des véhicules les plus polluants en centre-ville des grandes métropoles.

La mise en place progressive d'une ZFE-m dans le centre élargi de Marseille, à compter du 1^{er} septembre 2022 a été confirmée après consultation de la population. L'exclusion portera d'abord sur les véhicules qualifiés Crit'Air 5, puis s'ajouteront les véhicules classés « 4 » au cours de l'année 2023, puis ceux classés 3 en 2024.

L'État accompagne la métropole dans la mise en œuvre de la ZFE, notamment à travers les aides aux financements de son plan mobilité. Le **Plan de protection de l'atmosphère** des Bouches-du-Rhône - Objectif 2025, a quant à lui été approuvé par arrêté préfectoral le 2 mai 2022. Il comprend **53 actions** concrètes pour réduire les émissions polluantes dans différents secteurs d'activités (transport terrestre, aérien, maritime, industrie, agriculture, résidentiel).

Assurer la vie démocratique et l'égalité des droits

Garant de la démocratie et de l'égalité des droits, les services de l'État ont assuré en 2022 leur missions régaliennes et ont été particulièrement sollicités lors de l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Le déploiement de l'Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) s'est poursuivi ; neuf procédures sont désormais traitées de manière dématérialisée, ce qui permet une amélioration des conditions d'accueil et du traitement des demandes.

Contrôle de légalité, contentieux



94 098 actes des collectivités reçus



219 lettres d'observations et 79 lettres pédagogiques adressées aux collectivités



Urbanisme
 1150 dossiers contrôlés
 115 lettres d'observation adressées aux collectivités
 25 déférés au tribunal



4500 dossiers contentieux traités.

Lutte contre la fraude



140 signalements saisis



62 avertissements notifiés pour faux justificatifs présentés pour obtenir le permis de conduire



1398 analyses et levées de doutes relatives à la nationalité, l'identité ou l'authenticité des titres (+16%)

Délivrance de titres



53000 usagers reçus



27 000 titres de séjour délivrés



3200 personnes naturalisées
 5500 demandes effectuées



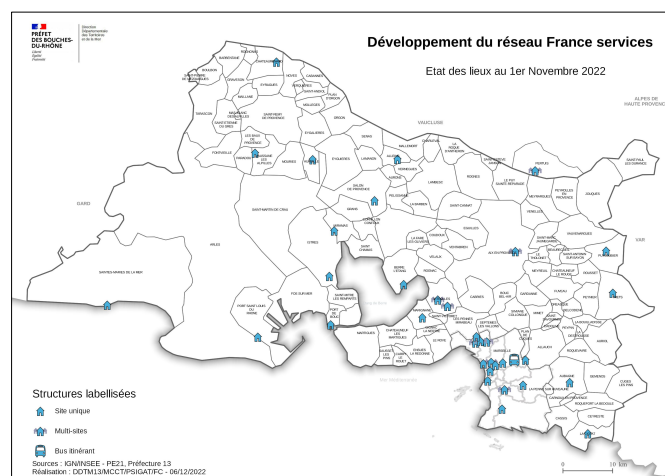
5000 demandes d'asile enregistrées (dont 1000 procédures Dublin)



Mesures d'éloignements
 7800 prononcées

France Service, développement du numérique

Pour améliorer la couverture des territoires moins bien desservis par les opérateurs publics, notamment en zones rurales, périurbaines et au sein des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), l'État, avec le concours des collectivités et des opérateurs, a finalisé en 2022, le déploiement du réseau des **33 structures France Services** dans le département des Bouches-du-Rhône, pour un coût de 780 000€. Ces structures permettent de simplifier les démarches des citoyens et de délivrer un premier niveau d'information et d'accompagnement, afin d'éviter de multiples démarches et déplacements. Enfin, pour garantir un accueil de qualité et de proximité par des agents formés aux démarches administratives, ce sont **93 conseillers numériques** qui interviennent en milieu rural et en QPV.



Baromètre de l'action publique

Depuis le 13 janvier 2021, le baromètre des résultats de l'action publique permet aux Français de mesurer en ligne l'état d'avancement et **les résultats concrets des politiques prioritaires menées par le Gouvernement**

Ces politiques recouvrent les dimensions essentielles du quotidien des citoyens : **la transition écologique et numérique, l'emploi et l'économie, la santé, la famille et le handicap, l'éducation, la sécurité, l'accès aux services publics**. L'action de l'État dans les Bouches-du-Rhône a permis de progresser sur ces grands enjeux de demain pour notre territoire. C'est une mobilisation de tous les services de l'État qui ne s'est pas démentie en 2022 et se poursuivra en 2023.



Baromètre
des résultats
de l'action publique

Parmi les objectifs prioritaires poursuivis :



Ma Prime Rénov'
12 226 dossiers validés

Transition écologique



Renforcer la protection des espaces naturels
Les aires protégées représentent **57,81 %** des surfaces du département.
7,57 % bénéficient d'une « protection forte »

Développement économique, emploi et pouvoir d'achat

Compétitivité industrielle

225 entreprises soutenues par le plan de relance pour un montant de **102,9 millions €**



Plan « 1 jeune, 1 solution »

9189 contrats d'engagement jeune signés afin d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans vers un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.

Service national universel



900 jeunes volontaires inscrits

Santé, famille, handicap



Développer les maisons de santé

Le département des Bouches-du-Rhône compte **36 maisons de santé** en 2022

Service public



Améliorer la qualité du service rendu au public

92 % usagers des **espaces France Services** satisfaits

Préfecture des des Bouches-du-Rhône
Place Félix Baret
CS 80001
13282 Marseille _ Cedex 06

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/>

